

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARRAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTREAL, OCTOBRE 1889.

N° 6.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—Rapport financier des commissaires d'écoles cath. de Montréal, 1888-89—Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, Séance du 10 sept. 1889—Comité cath. du Conseil de l'Inst. publique, Séance du 24 sept. 89.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'école pour la vie — De la propreté dans l'éducation — Exercices de mémoire et de récitation — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique.—**TRIBUNE LIBRE:** Revue des faits scolaires — Revue scientifique. — **LECTURE POUR TOUS:** Hygiène, De la tuberculose—Economie rurale — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 septembre dernier (1889), de nommer M. James Brown, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Roch Nord, comté de Québec, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 septembre dernier (1889), de détacher de la municipalité scolaire de la "paroisse" de Laprairie, dans le comté de Laprairie, les lots suivants du cadastre, savoir:—296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, et 315, et les annexer à la municipalité du "village" de Laprairie, dans le même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de délimitation de municipalités.

Détacher de la municipalité de Sainte-Marguerite, dans le comté de Dorchester, tout le territoire depuis et y compris le terrain de Jean Perreault à aller à celui de Pierre Drouin inclusive-

ment, et l'annexer à la municipalité de Sainte-Marie, dans le comté de Beauce;

Et rappeler l'ordre en conseil du sept avril 1888, No 222, et que les terrains y mentionnés soient remis dans la dite municipalité de Sainte-Marie; le tout pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,

23 septembre 1889.

Surintendant.

A VIS.

Demande de changer les limites de municipalités scolaires suivant l'article 1973 S. R. Q.

Une demande a été faite de détacher la moitié est des lots neuf et dix dans le quatrième rang du canton de Potton, comté de Brome, et le quart ouest du lot No dix dans le cinquième rang du même canton, et de les annexer à la municipalité du village de Mansonville, comté de Brome, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

AVIS DE DEMANDE DE DÉLIMITATION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Sainte-Puden-tienne, dans le comté de Shefford, la partie qui a été annexée à celle de Saint-Joachim de Shefford, par proclamation du treize de février dernier, et l'annexer à la dite municipalité de Saint-Joachim de Shefford, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

A VIS

De demande de changer les limites de municipalités scolaires suivant l'article 1973 S. R. Q.

Avis est par le présent donné qu'une demande a été faite pour annexer le neuvième rang du canton d'Aylwin, comté d'Ottawa, à la municipalité scolaire d'Aylwin, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.